

**COMPTE RENDU DE LA RÉUNION
DU 13 SEPTEMBRE 2021**

- **Admission en non-valeur**
Le conseil municipal par 1 voix contre 5 abstentions et 5 voix pour à décider de refuser l'admission en non-valeur de 31.60 € transmise par la Trésorerie.
- **Création d'un poste d'adjoint technique principal de 2^{ème} classe**
Compte tenu du départ à la retraite d'un agent, il a été décidé de créer un poste d'adjoint technique principal de 2ème classe à temps complet à compter du 1^{er} octobre 2021.
- **Tarif de la cantine**
Le prix des repas passera à 3.40 € à compter du 1^{er} octobre 2021.
- **Modification des statuts du SIVOS**
La modification des statuts a été approuvée à l'unanimité.
- **Agglopolys - Rapport d'activité 2020**
Le document a été présenté au Conseil municipal.
- **DIVERS**
Afin de verser les subventions aux Centres de loisirs et associations sportives, il est demandé aux différentes associations de bien vouloir fournir les états de présence des enfants avant le 9 octobre 2021.